



## LA FRATRIE

Y a-t-il des frères et sœurs actuellement accueillis dans la structure ?  oui  non

âge : .....

Remarque de la famille : .....

Remarque de l'établissement : .....

Merci de retourner cette fiche remplie précisément et des photopies des justificatifs suivants :

- extrait d'acte de naissance ou certificat de grossesse
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'acte de naissance de votre enfant doit être fourni dans les 2 mois suivant la naissance. Tout dossier incomplet sera annulé.

*Vous pouvez dans cette démarche vous faire accompagner par le pôle enfance de la commune ou l'établissement.*

Pour précision : nous informons les familles pour les réponses positives et nous conservons les autres préinscriptions en liste d'attente.

Préinscription ne vaut pas inscription.

D'autres solutions pour l'accueil de votre enfant sur <http://www.mon-enfant.fr>

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature des parents :  
Lu et approuvé